

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Modification
du tableau
des effectifs**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 21 Décembre 2023

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 24
▪ représentés : 8
▪ absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un du mois de décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
14 Décembre 2023

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Monsieur François ROBIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Ghalia THAMI), Madame Valérie TREMOLIERES (Monsieur Nicolas ROUSSON), Monsieur Francis DURSAPT (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Fabienne HIERLE (Madame Emmanuelle SOULIER), Monsieur Jérémy BRINGER (Monsieur Karim ABED), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
et publication sur
le site internet :
09/01/2023

Absente : Madame Sonia NUNES VAZ, Conseillère Municipale.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Stéphanie MAURIN expose :

Le tableau des effectifs de la collectivité voté lors du Conseil municipal du 29 novembre 2023 comportait les postes suivants :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGO RIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	
EMPLOIS FONCTIONNELS :				
Directeur Général des Services	A	0	0	
Directeur Général Adjoint		1	0	
Directeur des Services Techniques		1	1	
FILIERE				

ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	0	0	
Attaché	A	3	3	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	3	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3	3	
Rédacteur	B	4	4	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	12	12	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	5	5	
Adjoint administratif	C	8	8	
TOTAL		39	39	
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur hors classe	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	3	3	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien principal 1° classe	B	1	1	
Technicien principal 2° classe	B	0	0	
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	12	12	
Agent de maîtrise	C	12	12	
Adjoint Technique Pal 1°cl	C	8	8	
Adjoint Technique Pal 2°cl	C	13	12	
Adjoint Technique	C	46	46	17
TOTAL		98	97	
** 33.32/35e, 15.70/35e, 16.82/35e ,17.25/35e, 18.82/35e, 18.82/35e, 19.60/35e, 20.21/35e, 20.38/35e ,6.45/35e, 17.5/35e , 7/35e, 12,60/35°, 17,50/35e, 30.36/35e,30.36/35°, 20/35°				
FILIERE SPORTIVE				
Conseiller des activités phys. et sportif principal	A			
Conseiller des activités phys. et sportif	A			
Educateur principal 1 cl	B	2	2	
Educateur principal 2 cl	B			
Educateur	B	2	2	
Opérateur principal	C	1	1	
Opérateur qualifié	C			
Opérateur	C			
TOTAL		5	5	
FILIERE CULTURELLE				
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
Assistant de conservation principal 1 cl	B	1	1	

Assistant de conservation principal 2 cl	B	1	1	
Assistant de conservation	B	1	1	
Adjoint du Patrimoine Pal 1ère classe	C	3	3	
Adjoint du Patrimoine Pal 2ème classe	C	1	1	
Adjoint du Patrimoine	C	3	3	
TOTAL		12	12	
FILIERE ANIMATION				
Animateur principal 1 cl	B			
Animateur principal 2 cl	B			
Animateur	B			
Adjoint d'Animation Pal 1ère classe	C	1	1	
Adjoint d'Animation Pal 2ème classe	C	1	1	
Adjoint d'Animation	C	1	1	
TOTAL		3	3	
FILIERE SOCIALE				
Agent spécialisé Pal 1° cl écoles maternelles	C	2	2	
Agent spécialisé Pal 2° cl écoles maternelles	C	0	0	
TOTAL		2	2	
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Chef de service de police municipale	B	1	1	
Brigadier-Chef Principal	C	3	3	
Gardien-Brigadier	C	0	0	
TOTAL		4	4	

TOTAL EMPLOIS FONCTIONNAIRES		163	162	
-------------------------------------	--	------------	------------	--

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	T.N.C.
Emplois permanents non titulaires				
Directeur de CABINET (article 110 loi 84-53)		1	D	
INGENIEUR architecte paysagiste (art 3-3 2e)	A	1	1	
TOTAL		2	1	

TOTAL BUDGETAIRE		165	163	
-------------------------	--	------------	------------	--

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	T.N.C.
Autres emplois				
Apprenti	C	4	1	
Contrat de projet Conseiller numérique	C	1	1	
C.A.E.P.E.C *** 20 h hebdomadaire	C	4	0	3***
TOTAL BUDGETAIRE		174	165	

Les mouvements de personnel et besoins des services nécessitent la modification du tableau des effectifs :

Il est donc proposé :

► **DE MODIFIER** comme suit le tableau des effectifs :

A compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Création d'un poste de technicien territorial,

Après prise en compte de la modification ci-dessus, le tableau des effectifs sera le suivant au 1^{er} janvier 2024 :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	
EMPLOIS FONCTIONNELS :				
Directeur Général des Services	A	0	0	
Directeur Général Adjoint		1	0	
Directeur des Services Techniques		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	0	0	
Attaché	A	3	3	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	3	3	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	3	3	
Rédacteur	B	4	4	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	12	12	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	5	5	
Adjoint administratif	C	8	8	
TOTAL		39	39	

FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur hors classe	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	3	3	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien principal 1° classe	B	1	1	
Technicien principal 2° classe	B	0	0	
Technicien	B	2	1	
Agent de maîtrise principal	C	12	12	
Agent de maîtrise	C	12	12	
Adjoint Technique Pal 1°cl	C	8	8	
Adjoint Technique Pal 2°cl	C	13	12	
Adjoint Technique	C	46	46	17
TOTAL		99	97	
** 33.32/35e, 15.70/35e, 16.82/35e ,17.25/35e, 18.82/35e, 18.82/35e, 19.60/35e, 20.21/35e, 20.38/35e ,6.45/35e, 17.5/35e , 7/35e, 12,60/35°, 17,50/35e, 30.36/35e,30.36/35°, 20/35°				
FILIERE SPORTIVE				
Conseiller des activités phys. et sportif principal	A			
Conseiller des activités phys. et sportif	A			
Educateur principal 1 cl	B	2	2	
Educateur principal 2 cl	B			
Educateur	B	2	2	
Opérateur principal	C	1	1	
Opérateur qualifié	C			
Opérateur	C			
TOTAL		5	5	
FILIERE CULTURELLE				
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	
Assistant de conservation principal 1 cl	B	1	1	
Assistant de conservation principal 2 cl	B	1	1	
Assistant de conservation	B	1	1	
Adjoint du Patrimoine Pal 1ère classe	C	3	3	
Adjoint du Patrimoine Pal 2ème classe	C	1	1	
Adjoint du Patrimoine	C	3	3	
TOTAL		12	12	
FILIERE ANIMATION				
Animateur principal 1 cl	B			
Animateur principal 2 cl	B			
Animateur	B			
Adjoint d'Animation Pal 1ère classe	C	1	1	
Adjoint d'Animation Pal 2ème classe	C	1	1	

Adjoint d'Animation	C	1	1	
TOTAL		3	3	
FILIERE SOCIALE				
Agent spécialisé Pal 1° cl écoles maternelles	C	2	2	
Agent spécialisé Pal 2° cl écoles maternelles	C	0	0	
TOTAL		2	2	
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Chef de service de police municipale	B	1	1	
Brigadier-Chef Principal	C	3	3	
Gardien-Brigadier	C	0	0	
TOTAL		4	4	
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNAIRES		164	162	

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	T.N.C.
Emplois permanents non titulaires				
Directeur de CABINET (article 110 loi 84-53)		1	D	
INGENIEUR architecte paysagiste (art 3-3 2e)	A	1	1	
TOTAL		2	1	

TOTAL BUDGETAIRE		166	163	
-------------------------	--	------------	------------	--

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	EFFECTIF	DONT
		BUDGETAIRE	POURVU	T.N.C.
Autres emplois				
Apprenti	C	4	1	
Contrat de projet Conseiller numérique	C	1	1	
C.A.E.P.E.C *** 20 h hebdomadaire	C	4	0	3***
TOTAL BUDGETAIRE		175	165	

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 28 voix pour et 4 voix contre, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme,
Fait à Mende,
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr